

SELARL CSM² SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES
(AARPI ERGAOMNES Avocats)

Siège social : 28 rue Ruffi 30000 NIMES

Cabinet d'Avignon : 4 av. Pierre Sépard 84000 AVIGNON

Courriel : csm2@ergaomnes.fr - **Site internet :** www.ergaomnes-avocats.fr

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN SEUL LOT**

Suite au jugement d'orientation du 20 novembre 2025
du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON

Sur la commune d'AVIGNON (84)

Dans l'ensemble immobilier dénommé « LE PARC SAINT ROCH » :

Avenue Eisenhower, cadastré : section HW n° 321 à 331

APPARTEMENT

de type F4 (lot 221) de 64,28 m² avec CELLIER (229)

situé : 3 rue Jules Massenet - au 1er étage du Bâtiment C

SUR LA MISE A PRIX DE : 15.000 €
(QUINZE MILLE EUROS)
OUTRE LES CHARGES

Visite des lieux assurée par la SCP DAUZET DESFOUR,
Commissaires de Justice à BAGNOLS SUR CEZE (Tél. 04.66.89.52.18)
Le lundi 2 mars 2026 de 10 h 00 à 11 h 00

Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON,
au Palais de Justice, 2 Boulevard Limbert,
LE JEUDI 19 MARS 2026 A 14 H 00

Il sera procédé A LA REQUETE

DU :

Syndicat de la Copropriété « LE PARC SAINT ROCH », dont le siège social est sis Avenue Eisenhower – 84000 AVIGNON, représenté par son syndic en exercice, la société **H4 IMMOBILIER**, dont le siège social est : 19 Boulevard Amiral Courbet – 30000 NIMES, SAS immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 824 677 033, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, Ayant pour avocat constitué la **SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES**, membre de l'AARPI dénommé ERGA OMNES, Avocats au Barreau d'AVIGNON (84000), y demeurant : 4 Avenue Pierre Sépard.

A la vente des biens ci-après :

Sur la commune d'AVIGNON (84), dans l'ensemble immobilier dénommé « LE PARC SAINT ROCH » Avenue Eisenhower, cadastré section HW n° 321 à 331

LOT NUMERO DEUX CENT VINGT-ET-UN (221) :

Appartement de type F4 au 1er étage du bâtiment C,
Et les 301/100000èmes indivis des parties communes de la totalité du groupe immobilier.

LOT NUMERO DEUX CENT VINGT-NEUF (229) :

Cellier au rez-de-chaussée du même bâtiment,

Et les 10/100000èmes indivis des parties communes de la totalité du groupe immobilier.

Les lieux sont occupés par le propriétaire.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Barreau d'AVIGNON représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON (RG n° 25/00212) et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet : 4 Avenue Pierre Sépard – 84000 AVIGNON (Sites internet : **www.ergaomnes-avocats.fr** ; **www.avoventes.fr**)